

Nouveau schéma pour le téléchargement de documents électroniques

Table des matières

1	Introduction	3
1.1	But du document	3
1.2	Structure et contenu du document	3
1.3	Références	3
2	La nouvelle demande ReceiptList nécessite un nouveau schéma	
Receip	otRequest	4
2.1	Innovations par rapport au schéma actuel	4
3	Recherche basée sur les processus d'envoi et sur les rôles	6
3.1	Répercussions sur le schéma existant	7
4	Exemples des rôles	8
4.1	Rôles à l'importation	
4.1.1	Rôle déclarant	
4.1.2	Rôle déclarant avec filtrage en fonction du compte du client	g
4.1.3	Rôle déclarant: recherche de documents DDATe à l'importation	
4.1.4	Rôle titulaire du compte	
4.1.5	Rôle titulaire du compte: recherche de documents DDATe à l'importation	. 12
4.2	Rôles à l'exportation	. 13
4.2.1	Rôle déclarant	. 13
4.2.2	Rôle déclarant avec filtrage en fonction de l'expéditeur	. 14
4.2.3	Rôle déclarant: recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation	. 15
4.2.4	Rôle expéditeur	. 16
4.2.5	Rôle expéditeur: recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation.	. 17
4.3	Rôle caisse	. 18
4.4	Règles de plausibilité	. 18

Définitions, acronymes et abréviations

Abréviation	Description
DDATe / TP	Déclaration en douane électronique pour l'admission temporaire et le trafic de perfectionnement actif en procédure simplifiée
DTe	Décision de taxation électronique
DT exportation	Décision de taxation à l'exportation
DTD	Décision de taxation douane
DTT	Décision de taxation TVA
GCD	Gestion des clients de la douane
GUI	Graphical User Interface / interface graphique
IDE	Numéro d'identification des entreprises
JRD	Justificatif de remboursement douane
JRT	Justificatif de remboursement TVA
TIN	Trader Identification Number = numéro d'identification
XML	Extensible Markup Language

Liste des illustrations

Ilustration 1: ReceiptList Request fondée sur le rôle et sur le type de document	6
Ilustration 2: GUI de téléchargement de la ReceiptList	7
llustration 3: rôle déclarant importation	8
llustration 4: rôle déclarant importation, filtrage en fonction du compte du client	9
llustration 5: rôle déclarant, recherche de documents DDATe à l'importation1	0
llustration 6: rôle titulaire du compte, recherche de documents comportant son numéro de compte 1	1
Ilustration 7: rôle titulaire du compte, recherche de documents DDATe à l'importation comportant son numéro de compte1	2
llustration 8: rôle déclarant, recherche de décisions de taxation à l'exportation	3
llustration 9: rôle déclarant, recherche de décisions de taxation à l'exportation avec filtrage en fonction d'un expéditeur (exportateur) déterminé1	4
llustration 10: rôle déclarant, recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation1	5
llustration 11: rôle expéditeur, recherche de décisions de taxation à l'exportation	6
llustration 12: rôle expéditeur, recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation1	7
<u>_iste des tableaux</u>	
Fahleau 1: règles de plausihilité	ı s

1 Introduction

1.1 But du document

Le présent document explique les modifications découlant du nouveau schéma ReceiptRequest pour le téléchargement des DTe. Les nouveaux rôles ainsi que les adaptations apportées au schéma actuel sont présentés et commentés de façon technique et détaillée.

Les modifications du schéma ReceiptRequest doivent être adoptées par les clients de la douane qui téléchargent les DTe par service Internet et par service de courrier électronique.

Les clients de la douane qui téléchargent les DTe par la GUI web constateront les modifications dans cette dernière et devront les intégrer à leurs demandes.

Les captures d'écran figurant dans le présent document servent uniquement d'aide-mémoire. Dans la GUI web, le même masque est utilisé pour les demandes concernant l'importation et l'exportation. Grâce à des tests de plausibilité, on s'assure que certains champs ne puissent pas être utilisés (par exemple le champ «titulaire du compte» à l'exportation).

Les téléchargements isolés ne sont pas adaptés dans le schéma ReceiptRequest; la ReceiptResponse a déjà été rendue compatible avec l'IDE.

En revanche, la logique du schéma ReceiptRequest et la partie de ce dernier qui concerne la ReceiptList doivent être adaptées. Un nouveau schéma ReceiptRequest 2.0 est mis à disposition à cet effet.

1.2 Structure et contenu du document

Le chapitre 2 décrit le nouveau schéma ReceiptRequest et expose les modifications.

Le chapitre 3 décrit les processus d'envoi et les rôles.

Le chapitre 4 présente des exemples des rôles et les règles de plausibilité.

1.3 Références

Télécharger des DTe par la GUI web: Manuel de l'utilisateur GUI Web

Service Internet / service de courrier électronique: http://www.ezv.admin.ch/zollanmeldung/05042/05047/05055/05059/index.html?lang=fr

Vous trouverez d'autres informations concernant la DTe sous les liens suivants: <u>Documents électroniques importation</u> / <u>Documents électroniques exportation</u> / <u>La décision de taxation électronique (DTe) sera dorénavant aussi utilisée à l'importation</u>

Vous trouverez des informations concernant la GCD et l'IDE à l'adresse suivante: http://www.ezv.admin.ch/themen/04099/05115/index.html?lang=fr

La nouvelle demande ReceiptList nécessite un 2 nouveau schéma ReceiptRequest

L'introduction de la nouvelle ReceiptList vise à améliorer la performance et la facilité d'entretien et à assurer l'extensibilité (par exemple pour les DDATe). L'objectif est de faire des demandes plus ciblées au lieu d'envoyer comme jusqu'à présent des demandes globales imbriquées les unes dans les autres. Un nouveau schéma est donc nécessaire, mais il s'agit de modifier le moins possible le schéma actuel, en d'autres termes de ne le modifier que là où cela est nécessaire.

- Les champs nº de transitaire / TIN / IDE des adresses ont déjà une structure alphanumérique pouvant accueillir jusqu'à 17 caractères; ils peuvent par conséquent contenir le format de l'IDE.
- En raison du projet DDATe / TP, d'autres modifications ont été adoptées (par exemple les documentTypes pour la DDATe)¹.
- Le nouveau schéma ReceiptRequest est mis à disposition en parallèle. En d'autres termes, les actuels schémas 0.5, 0.6 et 1.0 subsistent pour le moment. L'idée est que les entreprises qui sont en train d'adopter le schéma puissent directement mettre en œuvre la nouvelle version 2.0. Après une phase transitoire qui devrait durer 6 mois, les versions 0.5, 0.6 et 1.0 seront éliminées. Les clients qui travaillent actuellement avec le schéma 0.5 ou le schéma 0.6 peuvent passer directement à la version 2.0.

2.1 Innovations par rapport au schéma actuel

Le nouveau schéma ReceiptRequest comporte les modifications suivantes:

Nouveaux rôles:

Pour que les demandes puissent être effectuées de façon ciblée, quatre nouveaux rôles ont été créés. En indiquant le rôle, le bénéficiaire de DTe définit à quel titre il télécharge les DTe et par conséquent où et comment le contrôle de la demande doit avoir lieu (par exemple contrôle du numéro d'expéditeur):

Déclarant: Personne qui a établi la déclaration en douane. Les déclarants

doivent télécharger les documents avec le numéro (n° de transitaire. TIN, IDE) sous leguel ils ont établi la déclaration en douane. Par la suite, on fait encore la distinction entre l'importation et l'exportation.

Titulaire du compte: Titulaire du compte douane ou TVA (l'attribution de l'IDE ou du n° de transitaire au numéro de compte doit avoir été effectuée dans la GCD ou dans e-dec). Les documents peuvent être téléchargés avec le numéro (nº de transitaire, TIN ou IDE) qui était attribué au compte PCD dans la GCD ou dans e-dec au moment de l'établissement du document concerné. Le système contrôle à chaque fois si le compte était attribué à l'un de ces numéros au moment de l'établissement du document (bouclement journalier). Si tel est le cas, les documents peuvent être téléchargés.

Expéditeur:

Les documents doivent être téléchargés avec le numéro (nº de transitaire / TIN / IDE) qui a été indiqué dans le champ «n° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur» de la déclaration d'exportation.

¹ Les adaptations relevant de la DDATe / TP ne seront mises en œuvre sur le plan technique que lorsque le projet DDATe / TP sera relancé et mené à bonne fin. Les spécifications restent décrites dans le présent document; leur mise en œuvre a été reprise dans la liste des affaires en suspens du projet.

Caisse: Il s'agit d'un rôle interne mis à disposition pour les caisses (TCPOS).

Voir point 4.3.

Extension du schéma actuel

 Nouveau critère de filtrage «numéro du compte»: la fonction de filtrage «numéro du compte» permet au déclarant de cibler la recherche. Si celle-ci ne doit pas porter sur tous les documents établis par le déclarant, mais seulement sur ceux d'un compte en particulier, elle peut être ciblée par l'indication de ce numéro de compte.

Adaptations au schéma actuel

- Le champ «type de document» est adapté: l'option «tous» n'est plus proposée. A l'avenir, il faudra effectuer une recherche ciblée portant par exemple sur tous les documents d'importation.
- La période est fixée de façon générale à 10 jours et doit par conséquent être modifiée dans le service Internet exportation.

Les critères de recherche suivants ne sont plus à la disposition des partenaires de la douane:

- Statut du document (read / unread): étant donné que plusieurs personnes (y compris l'AFD) sont habilitées à télécharger les documents et qu'un téléchargement multiple est possible, ce statut conduit à des conclusions erronées et n'est pas significatif. Il n'est par conséquent plus proposé aux partenaires de la douane.
- Bureau de douane: du fait de la fusion des centres de traitement, ce champ est à notre avis devenu superflu pour les partenaires de la douane. Des sondages ont par ailleurs montré qu'il n'est pas utilisé à l'heure actuelle. Etant donné que nous avons besoin de ce champ pour le processus interne de caisse, il va subsister dans les schémas, mais les utilisateurs externes seront empêchés d'y recourir par une règle de plausibilité.

3 Recherche basée sur les processus d'envoi et sur les rôles

Etant donné que différentes personnes sont habilitées à télécharger des documents, le client de la douane doit à chaque fois indiquer à quel titre (dans le cadre de quel rôle) il veut procéder au téléchargement.

Dans un premier temps, le client de la douane indique s'il est le déclarant, le détenteur du compte ou l'expéditeur (exportateur).

Dans un deuxième temps, il indique s'il désire télécharger des documents d'importation, des documents d'exportation, des DDATe importation ou des DDATe exportation.

Il dispose d'une autre possibilité de qualification consistant à activer des filtres (numéro du compte, n° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur).

La période doit toujours être indiquée; elle est aujourd'hui déjà fixée à 10 jours maximum pour le téléchargement de documents importation et exportation par l'intermédiaire de la GUI web; dans le service Internet et le service de courrier électronique, elle est limitée à 30 jours pour l'exportation et à 10 jours pour l'importation.

La restriction à 10 jours est due à des impératifs techniques résultant d'une analyse approfondie. Elle a été rendue nécessaire par le souci d'éviter des problèmes de performance, de réduire la taille parfois immense des fichiers et de maintenir une capacité de transmission raisonnable. Afin de continuer à respecter ces impératifs, notamment dans l'optique de l'obligation d'utiliser les DTe, qui va multiplier la quantité de demandes, nous avons décidé, en accord avec notre prestataire de services informatiques, de renoncer à une extension de la période à 30 jours.

Dans le cadre d'une optimisation de la DTe, la période de demande est par conséquent fixée de façon générale à 10 jours, ce qui se traduit par une restriction du service Internet exportation.

L'illustration suivante représente schématiquement l'arbre de décision (la numérotation renvoie aux chiffres ci-après, dans lesquels les options sont exposées en détail):

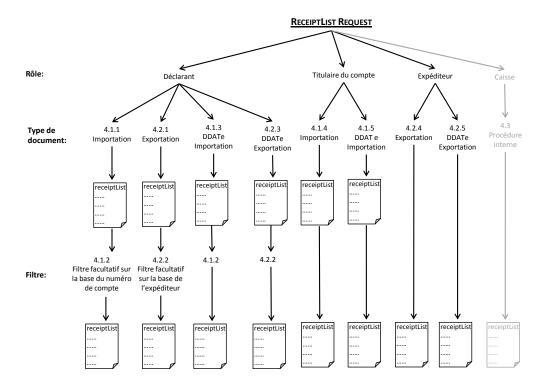


Illustration 1: ReceiptList Request fondée sur le rôle et sur le type de document

3.1 Répercussions sur le schéma existant

Lors de la demande de listes (tant dans la GUI web que dans le service Internet / service de courrier électronique), de nouveaux champs font leur apparition:

- Rôle (déclarant / titulaire du compte / expéditeur) > champ obligatoire
- Numéro du compte

En plus du n° de transitaire / TIN / IDE, il faut indiquer un type de document (champs obligatoires). L'option «tous» n'est plus proposée. Les options suivantes sont à disposition:

- Tous les documents à l'importation
 - Décision de taxation douane
 - Justificatif de remboursement douane
 - Décision de taxation TVA
 - Justificatif de remboursement TVA
- Décision de taxation à l'exportation
- Tous les documents DDATe à l'importation
- Décision de taxation DDATe à l'exportation

Ainsi que cela a déjà été mentionné, le numéro du bureau de douane et le statut du document ne peuvent plus être indiqués.

L'illustration suivante est une esquisse de la nouvelle GUI:

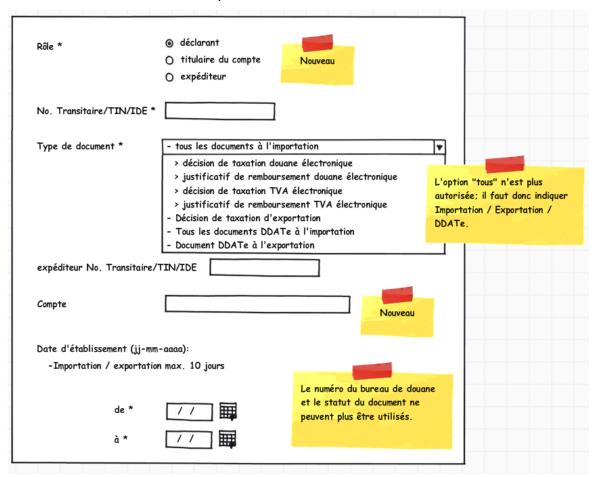


Illustration 2: GUI de téléchargement de la ReceiptList

4 Exemples des rôles

4.1 Rôles à l'importation

4.1.1 Rôle déclarant

Un déclarant désirant rechercher des déclarations d'importation établies par ses soins renseigne les champs suivants:

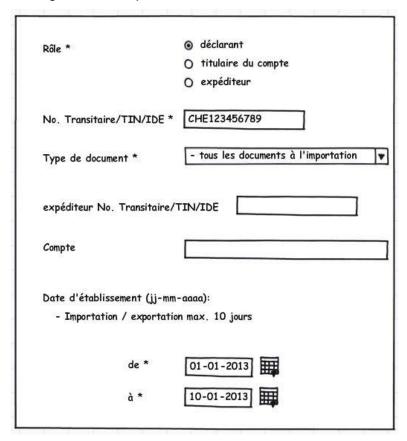


Illustration 3: rôle déclarant importation

Champs devant être renseignés:

- Rôle «déclarant»
- Nº de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber]
- Type de document d'importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»)
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées dans ce contexte:

- Type de document: décision de taxation à l'exportation, tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation DDATe à l'exportation
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur
- Numéro du compte

Description:

Le système recherche le requestorTraderidentificationNumber dans le champ declarant/traderIdentificationNumber des déclarations d'importation en tenant compte de la période spécifiée et restitue les documents d'importation désirés.

4.1.2 Rôle déclarant avec filtrage en fonction du compte du client

Un déclarant désirant rechercher des déclarations d'importation en ciblant la recherche sur un client déterminé ou plus précisément sur le compte de ce client doit renseigner les champs suivants:

Rôle *	⊙ déclarant
	O titulaire du compte
	O expéditeur
No. Transitaire/TIN/IDE	* CHE123456789
Type de document *	- tous les documents à l'importation
expéditeur No. Transitaire	:/TIN/IDE
Compte	44155
Date d'établissement (jj-m	nm-aaaa):
- Importation / exporta	tion max. 10 jours
de *	01-01-2013

Illustration 4: rôle déclarant importation, filtrage en fonction du compte du client

Champs devant être renseignés:

- Rôle «déclarant»
- Nº de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber]
- Type de document d'importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»)
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées dans ce contexte:

- Type de document: décision de taxation à l'exportation, tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation DDATe à l'exportation
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur

Fonction de filtrage

• Un numéro de compte peut être saisi en tant que filtre.

Description:

Le système recherche le requestorTraderidentificationNumber dans le champ declarant/traderIdentificationNumber des déclarations d'importation, en tenant compte de la période spécifiée et du filtre supplémentaire fondé sur le numéro de compte, et restitue les documents d'importation désirés.

Remarque:

Le numéro de compte n'appartient pas forcément au déclarant qui envoie la requête. Ce numéro doit simplement figurer dans les déclarations en douane que le déclarant en question a établies.

4.1.3 Rôle déclarant: recherche de documents DDATe à l'importation

Un déclarant recherche des documents DDATe à l'importation qu'il a lui-même transmis:

Rôle *	déclarant
	O titulaire du compte
	O expéditeur
No. Transitaire/TIN/IDE *	CHE123456789
Type de document *	- Tous les documents DDATe à l'importation
expéditeur No. Transitaire	/TIN/IDE
expéditeur No. Transitaire	/TIN/IDE
Compte	m-aaaa):
Compte Date d'établissement (jj-mr	m-aaaa):

Illustration 5: rôle déclarant, recherche de documents DDATe à l'importation

Champs devant être renseignés:

- Rôle «déclarant»
- Nº de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber]
- Type de document: tous les documents DDATe à l'importation
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées dans ce contexte:

- Type de document: décision de taxation à l'exportation, type de document importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»), décision de taxation DDATe à l'exportation
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur

Fonction de filtrage

 La fonction de filtrage décrite sous chiffre 4.1.2 (rôle déclarant avec filtrage en fonction du compte du client) s'applique également lors de la demande de documents DDATe à l'importation.

Description:

Le système recherche dans le champ declarant/traderIdentificationNumber le requestorTraderidentificationNumber avec lequel la déclaration en douane DDATe a été établie, en tenant compte de la période spécifiée et le cas échéant du filtre supplémentaire fondé sur le numéro du compte, et restitue les documents DDATe à l'importation désirés.

4.1.4 Rôle titulaire du compte

Le titulaire d'un compte recherche des documents d'importation dans lesquels son numéro de compte est mentionné (l'attribution du n° de transitaire / TIN / IDE au numéro de compte doit impérativement avoir été effectuée dans la GCD ou dans e-dec):

Rôle *	O déclarant
	titulaire du compte
	O expéditeur
No. Transitaire/TIN/IDE *	CHE445599773
Type de document *	- tous les documents à l'importation
expéditeur No. Transitaire/	TIN/IDE
Compte	12345
Date d'établissement (jj-mm	-aaaa):
- Importation / exportation	on max. 10 jours
de *	01-01-2013

Illustration 6: rôle titulaire du compte, recherche de documents comportant son numéro de compte

Champs devant être renseignés:

- Rôle «titulaire du compte»
- N° de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber: il faut indiquer dans ce champ le numéro auquel le numéro de compte est relié dans la GCD ou dans e-dec.
- Type de document importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»)
- Numéro du compte
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées:

- Type de document: décision de taxation à l'exportation, tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation DDATe à l'exportation
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur

Description:

Le système vérifie si le bénéficiaire de DTe (Requestor) est également titulaire du compte pendant la période sur laquelle porte la demande. Le système recherche ensuite ce numéro de compte dans les champs <code>business/customsAccount</code> (compte douane) et <code>business/VATAccount</code> (compte TVA) des déclarations d'importation en tenant compte de la période spécifiée et restitue les documents d'importation désirés.

4.1.5 Rôle titulaire du compte: recherche de documents DDATe à l'importation

Le titulaire d'un compte recherche les documents DDATe à l'importation dans lesquels le numéro de son compte est mentionné (l'attribution du n° de transitaire / TIN / IDE au numéro de compte doit impérativement avoir été effectuée dans la GCD ou dans e-dec):

Rôle *	O déclarant
	titulaire du compte
	O expéditeur
No. Transitaire/TIN/	/IDE * CHE445599773
Type de document *	- tous les documents DDATe à l'importation
expéditeur No. Trans	sitaire/TIN/IDE
Compte	12345
Compte Date d'établissement	3
Date d'établissement	3
Date d'établissement	(jj-mm-aaaa): portation max. 10 jours

Illustration 7: rôle titulaire du compte, recherche de documents DDATe à l'importation comportant son numéro de compte

Champs devant être renseignés:

- Rôle titulaire du compte
- N° de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber: il faut indiquer dans ce champ le numéro auquel le numéro de compte est relié dans la GCD ou dans e-dec pendant la période sur laquelle porte la demande.
- Type de document: tous les documents DDATe à l'importation
- Numéro du compte
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées:

- Type de document: décision de taxation à l'exportation, importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»), décision de taxation DDATe à l'exportation
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur

Description:

Le système vérifie si le bénéficiaire de DTe (Requestor) est également titulaire du compte pendant la période sur laquelle porte la demande. Le système recherche ensuite ce numéro de compte dans les champs <code>business/customsAccount</code> (compte douane) et <code>business/VATAccount</code> (compte TVA) dans les déclarations en douane DDATe à l'importation en tenant compte de la période spécifiée et restitue les documents DDATe à l'importation désirés.

4.2 Rôles à l'exportation

4.2.1 Rôle déclarant

Un déclarant recherche des décisions de taxation à l'exportation correspondant à des déclarations qu'il a lui-même transmises:

Rôle *	déclarant
	O titulaire du compte
	O expéditeur
No. Transitaire/TIN/IDE *	CHE123456789
Type de document *	- Décision de taxation d'exportation
expéditeur No. Transitaire/	TIN/IDE
expéditeur No. Transitaire/ Compte	TIN/IDE
Compte	n-aaaa):
Compte Date d'établissement (jj-mm	n-aaaa):

Illustration 8: rôle déclarant, recherche de décisions de taxation à l'exportation

Champs devant être renseignés:

- Rôle «déclarant»
- $\bullet \quad N^o \; de \; transitaire \; / \; TIN \; / \; IDE \; [\; \texttt{requestorTraderIdentificationNumber}]$
- Type de document: décision de taxation à l'exportation
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées:

- Numéro du compte
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur
- Type de document importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»), tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation DDATe à l'exportation

Description:

Le système recherche le requestorTraderidentificationNumber dans le champ declarant/traderIdentificationNumber des déclarations en douane d'exportation en tenant compte de la période spécifiée. En tant que résultat, le système restitue les décisions de taxation à l'exportation.

4.2.2 Rôle déclarant avec filtrage en fonction de l'expéditeur

Un déclarant recherche des décisions de taxation à l'exportation correspondant à des déclarations qu'il a lui-même transmises en ciblant la recherche sur un expéditeur déterminé:

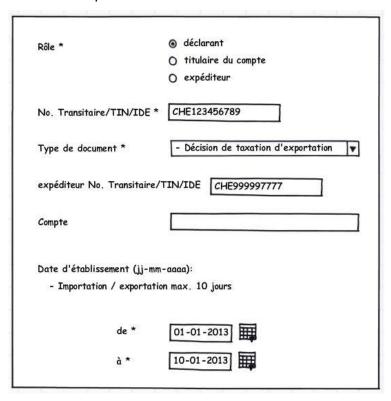


Illustration 9: rôle déclarant, recherche de décisions de taxation à l'exportation avec filtrage en fonction d'un expéditeur (exportateur) déterminé

Champs devant être renseignés:

- Rôle «déclarant»
- Nº de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber]
- Type de document: décision de taxation à l'exportation
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées:

- Numéro du compte
- Type de document importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»), tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation DDATe à l'exportation

Fonction de filtrage

Pour activer la fonction de filtrage, il faut saisir dans le champ «n° de transitaire / TIN / IDE» le n° de transitaire / TIN / IDE qui a été déclaré dans le champ «expéditeur» de la déclaration en douane d'exportation.

Description:

Le système recherche le requestorTraderidentificationNumber dans le champ declarant/traderIdentificationNumber des déclarations en douane d'exportation, en tenant compte de la période spécifiée et du filtre supplémentaire fondé sur l'expéditeur [champ: ExporteurTIN]. En tant que résultat, le système restitue les décisions de taxation à l'exportation.

4.2.3 Rôle déclarant: recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation

Un déclarant recherche des décisions de taxation DDATe à l'exportation correspondant à des déclarations qu'il a lui-même transmises:

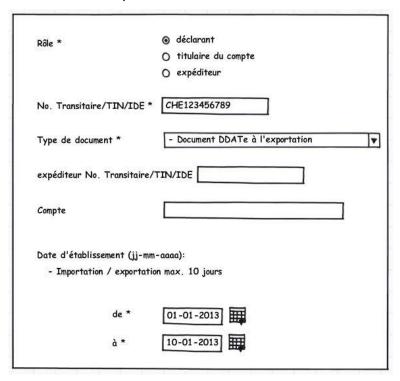


Illustration 10: rôle déclarant, recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation

Champs devant être renseignés:

- Rôle «déclarant»
- No de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber]
- Type de document: décision de taxation DDATe à l'exportation
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées:

- Numéro du compte
- Type de document importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»), tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation à l'exportation

Fonction de filtrage

 La fonction de filtrage décrite sous chiffre 4.2.2 (rôle déclarant avec filtrage en fonction de l'expéditeur) s'applique également lors de la demande de décisions de taxation DDATe à l'exportation.

Description:

Le système recherche le requestorTraderidentificationNumber avec lequel on a déclaré dans le champ declarant/traderIdentificationNumber de la déclaration en douane DDATe, en tenant compte de la période spécifiée et le cas échéant du filtre supplémentaire fondé sur le n° de transitaire / TIN / IDE [champ: ExporteurTIN]. En tant que résultat, le système restitue les décisions de taxation DDATe à l'exportation.

4.2.4 Rôle expéditeur

Un expéditeur recherche les décisions de taxation à l'exportation dans lesquelles son n° de transitaire / TIN / IDE figure dans le champ «n° de transitaire / TIN / IDE» [champ: ExporteurTIN] (il n'est pas nécessaire qu'il ait établi la déclaration en douane lui-même):

Rôle *	O déclarant
	O titulaire du compte
	expéditeur
No. Transitaire/T	IN/IDE * CHE99997777
Type de document	Décision de taxation d'exportation
expéditeur No. Tr	ansitaire/TIN/IDE
226 (17)	ansitaire/TIN/IDE
Compte	
Compte Date d'établisseme	
Compte Date d'établisseme - Importation /	ent (jj-mm-aaaa):

Illustration 11: rôle expéditeur, recherche de décisions de taxation à l'exportation

Champs devant être renseignés:

- Rôle «expéditeur»
- N° de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber]
- Type de document: décision de taxation à l'exportation
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées:

- Numéro du compte
- Type de document importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»), tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation DDATe à l'exportation
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur (cela n'a pas de sens de rechercher un expéditeur en particulier et de filtrer en fonction du même expéditeur).

Description:

Le système recherche le requestorTraderidentificationNumber qui figure dans le champ ExporteurTIN de la déclaration en douane d'exportation en tenant compte de la période spécifiée et restitue les décisions de taxation à l'exportation.

4.2.5 Rôle expéditeur: recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation

Un expéditeur recherche les décisions de taxation DDATe à l'exportation dans lesquelles son n° de transitaire / TIN / IDE figure dans le champ «n° de transitaire / TIN / IDE» [champ: ExporteurTIN] (il n'est pas nécessaire qu'il ait établi la déclaration en douane lui-même):

Rôle *	O déclarant
	O titulaire du compte
	expéditeur
No. Transitaire/TI	N/IDE * CHE99997777
Type de document	Document DDATe à l'exportation
expéditeur No. Tro	unsitaire/TIN/IDE
Compte	
Date d'établisseme	NO DEPARTMENT VALUE OF THE PROPERTY OF THE PRO
Date d'établisseme	nt (jj-mm-aaaa): exportation max. 10 jours
Date d'établisseme - Importation / d	NO DEPARTMENT VALUE OF THE PROPERTY OF THE PRO

Illustration 12: rôle expéditeur, recherche de décisions de taxation DDATe à l'exportation

Champs devant être renseignés:

- Rôle «expéditeur»
- Nº de transitaire / TIN / IDE [requestorTraderIdentificationNumber]
- Type de document: décision de taxation DDATe à l'exportation
- Date d'établissement de à

Indications non autorisées:

- Numéro du compte
- Type de document importation (DTD, DTT, JRD, JRT ou «tous les documents à l'importation»), tous les documents DDATe à l'importation, décision de taxation à l'exportation
- N° de transitaire / TIN / IDE de l'expéditeur (cela n'a pas de sens de rechercher un expéditeur en particulier et de filtrer en fonction du même expéditeur).

Description:

Le système recherche le requestorTraderidentificationNumber qui figure dans le champ ExporteurTIN de la déclaration en douane DDATe en tenant compte de la période spécifiée et restitue les décisions de taxation DDATe à l'exportation.

4.3 Rôle caisse

Le rôle caisse est nécessaire pour un processus interne utilisé pour les personnes payant en espèces et n'est par conséquent pas décrit dans le présent document.

4.4 Règles de plausibilité

Les règles de plausibilité peuvent être déduites des exemples qui précèdent.

N°	Nom	Description
V18	Champs obligatoires ReceiptList	Les champs «rôle», «n° de transitaire / TIN / IDE» (requestorTraderIdentificationNumber), «type de document» et «date d'établissement» (de – à) ne doivent pas être nuls.
V19	Titulaire du compte seulement avec nu- méro du compte	Si le rôle est «titulaire du compte», le champ «numéro du compte» ne peut pas être vide.
V20	Titulaire du compte seulement importation	Si le rôle est «titulaire du compte», le téléchargement n'est possible que pour des documents à l'importation et des documents DDATe à l'importation.
V21	Titulaire du compte sans expéditeur	Si le rôle est «titulaire du compte», l'expéditeur ne doit pas être mentionné.
V22	Déclarant importation	Si le rôle est «déclarant» et si le type de document est «importation» ou «DDATe à l'importation», l'expéditeur ne doit pas être mentionné.
V23	Déclarant exportation	Si le rôle est «déclarant» et si le type de document est «ex- portation» ou «DDATe à l'exportation», le compte ne doit pas être mentionné.
V24	Expéditeur exporta- tion	Si le rôle est «expéditeur», il faut se limiter à des documents à l'exportation et des documents DDATe à l'exportation.
V25	Expéditeur sans filtre	Si le rôle est «expéditeur», il ne faut mentionner ni le numéro de compte ni l'expéditeur (dans le champ ExporteurTIN).
V26	Caisse seulement interne	Si le rôle est «caisse», le n° de transitaire / TIN / IDE doit être (1000095;9088;CH1372;).
V27	Caisse seulement documents à l'importation	Si le rôle est «caisse», l'affichage n'est possible que pour des documents à l'importation et des documents DDATe à l'importation.
V28	Caisse avec numéro du bureau de douane	Si le rôle est «caisse», le numéro du bureau de douane doit être indiqué.
V29	Numéro du bureau de douane seulement interne (caisse)	Si le rôle est «caisse», le numéro du bureau de douane ne doit pas être indiqué.

Tableau 1: règles de plausibilité